

# Absentéisme, insultes... les défis de la santé au travail dans le public

Par Challenges.fr le [28.10.2019 à 17h18](#)

Un rapport pour améliorer la santé au travail dans la fonction publique a été présenté par la députée LREM Charlotte Lecocq (Nord). Il constate deux fois plus d'absentéisme que dans le secteur privé.

Charlotte Lecocq, députée LREM du Nord, a présenté à la ministre du Travail Muriel Pénicaud un rapport accablant sur la santé au travail dans la fonction publique.

La députée LREM du Nord Charlotte Lecocq a présenté lundi au Premier ministre un rapport pour améliorer la [santé](#) au travail dans la fonction publique, une "urgence" que les suicides chez France Télécom et dans la police, ou encore les grèves des services hospitaliers ont mise en lumière.

La mission constate le manque criant de données sur la santé dans la fonction publique (d'État, territoriale et hospitalière). Elle relève néanmoins quelques données accablantes: un absentéisme qui atteint 8,4% alors qu'il n'est que de 4,72% dans le secteur privé, un quart des agents victimes d'agressions verbales (24,3% contre 12% dans le secteur privé) ou encore 3 fonctionnaires sur 10 qui déclarent avoir consommé des benzodiazépines (anxiolytiques) au cours des 12 derniers mois.

La fonction publique doit faire face dans les prochaines années à des défis majeurs, du fait du vieillissement des agents et des ruptures technologiques liées au numérique et à l'intelligence artificielle, constate-t-elle dans son rapport.

Pour y répondre, le rapport préconise d'établir un plan santé au travail (PST) de la fonction publique, porté et évalué par une délégation interministérielle et corrélé à celui déjà existant dans le privé.

Ce PST fonction publique serait décliné sur le plan régional par les comités régionaux d'orientation des conditions de travail (CROCT).

Face à la pénurie de médecins du travail, dont les effectifs ont baissé de 31% entre 2005 et 2014, le rapport préconise de mutualiser les actions entre secteur public et privé, par exemple pour lutter contre les troubles musculo-squelettiques, et de développer des équipes pluridisciplinaires, en renforçant le rôle des infirmiers, ainsi que les consultations à distance.

La mission recommande de renforcer l'appui territorial aux agents et employeurs, avec une offre de suivi individuel et une cellule de prévention et de lutte contre les risques psychosociaux.

Elle préconise de rendre obligatoire pour tout projet de transformation concernant la fonction publique une prise en compte de la santé au travail et déplore "une culture managériale descendante qui laisse peu de marge de manoeuvre aux acteurs de terrain".

Le gouvernement a prévu de traiter le sujet par le biais d'ordonnances à la Loi de transformation de la fonction publique "à l'automne ou au début 2020", selon Charlotte Lecocq.

Son précédent rapport sur la santé au travail dans le privé s'est heurté à un désaccord entre partenaires sociaux sur le sujet, et a été repoussé à 2020.

Avec AFP.